

L'arrangement franco-suisse du 11 avril 1953 reconduit pour six mois

Autor(en): **Chambre de commerce suisse en France**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **33 (1953)**

Heft 11

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-888371>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'arrangement franco-suisse

du 11 avril 1953

reconduit pour six mois

Par un échange de lettres du 6 novembre 1953, qui est la reproduction presque exacte du texte signé le 11 avril et reproduit dans cette Revue(1), il a été décidé de proroger purement et simplement, jusqu'au 31 mars 1954, l'accord qui a régi nos échanges durant les six derniers mois. Cette nouvelle a été accueillie, sinon avec joie — nous avons exposé dans notre numéro d'août-septembre les raisons pour lesquelles une telle situation ne pouvait être jugée satisfaisante — du moins avec un intense soulagement.

En effet, durant cinq semaines et demie nous avons attendu qu'un accord commercial fût signé entre la France et la Suisse. Tout d'abord, c'étaient de simples obstacles administratifs, survenus à Paris, qui s'opposaient à ce que des négociations eussent lieu ; puis des difficultés sans précédent se sont élevées, liées à la crise agricole qui sévit en France et aux promesses faites aux fromagers par le gouvernement. Nous avons tenu régulièrement nos membres au courant de l'évolution de la situation, dans cette Revue et surtout dans notre Bulletin hebdomadaire d'information et par le canal de la presse d'information.

Pendant cinq semaines et demie, et après vingt et un mois de restrictions « provisoires », les produits suisses du secteur contractuel, qui représentent plus de la moitié de nos exportations vers la France, ont été arrêtés tandis que les marchandises françaises entraient librement en Suisse. C'est la première fois sans doute que notre pays faisait preuve d'une telle longanimité, qui est d'ailleurs conforme aux traditions d'amitié franco-suisse. Et c'est le moment qu'a choisi un périodique pour demander un assouplissement des conditions d'admission des produits agricoles français en Suisse !

Et l'avenir, que nous réserve-t-il ? Il est dominé à la fois par l'évolution de la situation intérieure française et par les décisions prises, les 29 et 30 octobre 1953, par le Conseil de l'O. E. C. E.

Nos lecteurs ont eu, dans le numéro d'octobre de cette Revue, une vision suffisamment claire de l'économie française et de l'un de ses aspects essentiels, la monnaie, pour nous dispenser d'y revenir autrement que pour nous réjouir de voir s'améliorer la balance du commerce extérieur et s'amenuiser les déficits envers l'Union européenne des paiements.

Quant à l'O. E. C. E., dont l'objectif final demeure la libération des échanges intra-européens de toutes restrictions quantitatives, c'est-à-dire l'instauration d'un marché commun de l'Europe occidentale, elle a enjoint au gouvernement français de poursuivre les efforts qu'il a faits en libérant 8 %, puis 20 % de ses importations, de tendre par étapes vers le niveau normal de 75 % et de faire rapport avant le 1^{er} mars 1954 sur les mesures qu'il aura prises à cet effet. Les autres gouvernements devront justifier les restrictions qu'ils appliquent encore et négocier éventuellement, sur une base bilatérale, leur aménagement.

Il y a donc certains espoirs de voir nos échanges retrouver peu à peu un régime moins anormal, de sortir de l'ère des libérations rapportées, des contingents réduits, des négociations tardives et des accords à la petite semaine. Nous sommes certains que la consolidation des finances extérieures françaises permettra bientôt la restauration d'un commerce régulier et sûr entre nos deux pays.

Chambre de commerce suisse en France

(1) Cf. n° d'avril, pages 124-125.

LISTE B1

Importation de produits suisses en France métropolitaine

N° d'ordre	Marchandises (1)	Contingents en 1.000 fr. s.	N° d'ordre	Marchandises	Contingents en 1.000 fr. s.	N° d'ordre	Marchandises	Contingents en 1.000 fr. s.
I. — Agriculture et alimentation			IV. — Bois et ouvrages en bois papiers, cartons, divers			312 Machines-imprimeuses pour boîtes carton 450		
201	Poissons d'eau douce	90	255	Pellicules transparentes, éponges en viscoses	75	313	Autres machines d'impression	600
202	Laits médicaux en poudre	4.500	256	Panneaux, planches, plaques, etc.	270	314	Broches et ailettes pour métiers à filer	75
205	Légumes frais	P. M.	257	Meubles	15	315	Anneaux, curseurs pour métiers à filer	180
206	Pommes de terre	P. M.	258	Parquets en liège	15	316	Aiguilles et platine pour métiers de bonneterie	90
207	Pommes à cidres	P. M.	259	Carton isolant	150	317	Machines à coudre à usage domestique	1.650
208	Pommes et poires de table	2.280 (2)	260	Papiers de tenture	15	318	Machines et appareils pour l'industrie des peaux, du cuir et des chaussures	90
209	Gluten	30	261	Masse filtrante en amiante pure ou mélangée de cellulose	15	319	Machines et appareils de conditionnement	150
210	Pectine séchée	150	262	Verrerie	45	320	Machines-outils, dont 10 % pour machines-outils pour travail du bois	5.550
211	Sucre de lait	150	263	Bouteilles à conserves	15	321	Machines à tailler les engrenages	306
212	Sucreries, bonbons sans alcool	15	264	Touches de machines à écrire	60	322	Machines-outils électriques portatives	325
213	Chocolat	210	265	Pierres industrielles	60	323	Outils pneumatiques et machines-outils pneumatiques portatives	3
214	Biscuits	15	266	Brosserie	30	324	Outils et accessoires de machines-outils (2)	1.150
215	Concentrés et jus de fruits, cidre, etc.	150	267	Jeux et jouets	30	325	Machines à écrire, dont au maximum 5 % de pièces détachées	825
216	Bière	150	268	Boutons de vêtements	45	326	Organes de transmission	450
217	Vins blancs	90	269	Articles de bureau	45	b) Constructions électriques		
218	Eaux-de-vie	30	270	Porte-plumes, stylographes, porte-mines	30	327	Transformateurs, disjoncteurs, etc.	1.350
219	Cigares, cigarettes, tabac, etc.	100	271	Peignes	3	328	Appareillages électriques	1.050
220	Divers	660	272	Divers	262,5	329	Condensateurs	450
II. — Produits chimiques matières plastiques et caoutchouc			273	Divers	360	330	Fils et câbles isolés	60
221	Brai de goudron	60	V. — Métaux et ouvrages en métaux			331	Matériel de téléphonie et de télégraphie	75
222	Produits auxiliaires pour l'industrie des textiles, du cuir et du papier	1.110	274	Plaquettes en carbure de tungstène	90	332	Appareils électro-acoustiques	60
223	Alcool butylique, alcool isobutylique, alcool méthylique, dissolvants et plastifiants divers	450	275	Pièces en fonte brute	180	333	Appareils radio-électriques	767
224	Produits chimiques à usages pharmaceutique et vétérinaire	3.500	276	Fers et aciers laminés ou étirés à froid	525	334	Matériel médico-chirurgical électrique et radiologique	45
225	Acide acétique, ses sels et esters	150	277	Produits mi-ouvrés, en cuivre, nickel, laiton et leurs alliages dont 150 pour articles en nickel	750	335	Appareils électriques de cuisson et de chauffage	195
226	Mono et diéthylamines, mono et diméthylamines	12,5	278	Fils et filaments de tungstène	120	336	Rasoirs électriques	150
227	Engrais chimiques azotés	510	279	Raccords	1.050	337	Appareils tournants électro-domestiques	45
228	Colorants	7.950	280	Etuvis rigides filés, boîtes à membranes	112,5	338	Équipement électrique pour automobiles et autorails	870
229	Laques, vernis, couleurs, peintures pigments	300	281	Câbles, tresses, élingues, etc.	30	339	Accessoires et pièces détachées d'automobiles et de motocycles	90
230	Encre d'imprimerie, vernis spéciaux pour tubes souples	210	282	Visserie et articles de décolletage	600	340	Eclairages et parties de bicyclettes	75
231	Encres à écrire, à dessiner, à duplicateurs ou à tampons	3	283	Articles de tirefonnerie, boulonnerie, visserie	300	c) Matériel de transport		
232	Huiles diverses pour l'industrie des vernis, des couleurs	105	284	Outils agricoles, horticoles, etc.	200	341	Locomotives	P. M.
233	Crayons composés	300	285	Outillages mécaniques à main	64	342	Tracteurs agricoles, matériel de débardage	150
234	Allumettes	150	286	Couteaux	45	d) Instruments et appareils		
235	Pellicules	90	287	Lames de rasoirs de sûreté	8	343	Compteurs spéciaux, compteurs de tours	180
236	Films impressionnés	Liberté	288	Eviens en acier inoxydable	45	344	Indicateurs de vitesse, tachymètres	60
237	Préparations désinfectantes	618	289	Serrures pour valises, sacs, serviettes	90	345	Butyromètres	90
238	Résines synthétiques thermo-durissables	300	290	Mécanisme pour reliures à feuillets mobiles	45	346	Baromètres, thermomètres, pyromètres, indicateurs de niveau	75
239	Résines synthétiques thermoplastes	762	291	Ouvrages et ustensiles de ménage en aluminium	60	347	Détendeurs automatiques, détendeurs thermostatiques, thermostats	120
240	Soudures	135	292	Caractères de machines à écrire	147	348	Dispositifs spéciaux pour compteurs électriques	440
241	Divers	1.125	293	Robinetterie, raccords autres qu'en fonte malléable et en acier	135	349	Instruments de mesure portatifs à lecture directe	470
III. — Cuir, textiles, chaussures			294	Fermetures à glissière	60	350	Instruments scientifiques	660
242	Cuir-vachette au chrome	75	295	Divers	150	351	Règles à calcul	30
243	Peaux de reptiles tannées, teintes	90	VI. — Machines, appareils, instruments véhicules			352	Appareils photographiques	50
244	Bouts durs pour chaussures, etc.	90	a) Machines et appareils			353	Parties et pièces détachées d'appareils photographiques et accessoires	0
245	Articles industriels en cuir	150	296	Appareils de cuisson et de chauffage à gaz	150	354	Matériel médico-chirurgical autre qu'électrique	60
246	Ouate et articles en ouate	15	297	Chaudières à vapeur, matériel de centrales hydrauliques ou thermiques	750	355	Prothèses dentaires	45
247	Tissus imprimés de coton pur	1.485	298	Moteurs Diesel, moteurs à combustion interne	1.500	356	Grosse horlogerie électrique	90
249	Tissus recouverts, enduits ou imprégnés d'appâts spéciaux		299	Compresseurs et pompes à vide	900	357	Constateurs de vol pour pigeons	45
248	Tissus imprimés de coton mélangé, de rayonne, de fibranne, pures ou mélangées	300	300	Segments de piston	375	358	Pièces de rechange	2.200
250	Bas de fils synthétiques tricotés en Suisse	240	301	Matériel d'injection pour automobiles et autorails	420	359a	Divers	1.200
251	Chaussures	150	302	Installations frigorifiques	360	359b	Divers	450
252	Chaussures spéciales pour sports	30	303	Appareils frigorifiques de ménage	7,5	VII. — Horlogerie		
253	Ouvrages en tissus ou papiers micaés, ouvrages en mica	6	304	Matériel de broyage, de criblage, etc.	180	360	Boîtes	79,5
254	Divers	210	305	Matériel de cimenterie	360	361	Fournitures de rhabillage	435
			306	Machines de fonderie	120	362	Ebauches et fournitures de fabrication	2.767,2
			307	Motoculteurs	210	363	Montres et mouvements terminés	3.382,5
			308	Charrues, cultivateurs, faucheuses, etc.	450	264	Grosse horlogerie	36
			309	Machines et appareils pour les industries alimentaires	296	365	Réveils à ancre, 8 jours	24
			310	Installations pour industries chimiques	150	(2) Y compris lames de scies électriques portatives.		
			311	Machines et appareils pour la savonnerie, la stéarinerie, la parfumerie et la fabrication de produits pharmaceutiques	15			

(1) Le libellé des marchandises est résumé : pour les dénominations exactes, prière de se reporter au supplément encarté dans le numéro de décembre 1951 de notre « Revue économique franco-suisse ».
 (2) Dont 1.140 mille francs suisses reportés de l'arrangement précédent.